

En approche globale, nous observons pour cette année 2022 un développement de nos activités sur les 2 pôles, qui se traduit par **une nouvelle augmentation du chiffre d'affaire de 160 280.81 € (6.18 %)**.

Les recettes d'activités 2022 s'élèvent à **2 751 892.63 €** et sont en hausse par rapport à 2021 (2 591 611.82 €).

Côté École du bâtiment durable

Rappel d'une particularité conjoncturelle en 2021 : des chevauchements sur les formations « chargé de projet » et « chef d'équipe » (rentrées anticipées) avaient occasionné des recettes supplémentaires.

Les recettes supplémentaires sur la formation en 2021 expliquent la progression de seulement 6,85 % en 2022 du résultat d'exploitation alors que les charges ont progressées de 13 %.

On retrouve en 2022 un retour à la « normale » du nombre de sessions de formations longues et le lancement d'une nouvelle formation « OPEC » (Ouvrier Professionnel en EcoConstruction).

Côté Service local de l'énergie

Poursuite de l'ensemble des activités, avec un financement plus important concernant l'animation du service public de rénovation de l'habitat sur le 73 et 74. Un fort développement des actions de sensibilisation en milieu scolaire.

La répartition des recettes entre les deux pôles est de : 1 356 468 k€ pour le pôle technique (19.06 %) et 1 395 425 k€ pour le pôle formation (-3.91 %). La baisse des recettes du pôle formation est en lien avec la particularité conjoncturelle de 2021.

A ce chiffre s'ajoutent :

- Une subvention d'exploitation (50.00 €)
- Une aide à l'emploi (7 099.97 €)
- La taxe d'apprentissage (10 511.58 €)
- Les cotisations (17 229.10 €)
- Les produits divers de gestion courante (69.06 €)
- La quote part de subvention d'équipement (737.78 €)
- La reprise sur provision pour dépréciation et risques (3 237.50 €)
- Les transferts de charges (16 234.47 €)

Les produits d'exploitation 2022 s'élèvent à **2 807 132.09 €** contre **2 638 767.74 €** en 2021. Les recettes d'activité soumises à la TVA s'élèvent à **591 033.53 €** contre **311 575.59 €** en 2021.

Les charges d'exploitation 2022 s'élèvent à **2 784 382.64 €** contre **2 458 146.37 €** en 2021 (soit + 326 106.27 €). Ces charges restent cependant maîtrisées et en lien avec l'évolution de l'activité.

Poste ACHATS - 60 : Augmentation liée à l'achat de matériel pour travaux pratiques des formations et les actions de sensibilisation grand public ; augmentation du prix de l'énergie pour la MDE et la location de la MDBV (électricité). (+ 6 000 €)

Poste SERVICES EXTERIEURS – 61 : baisse marquante de la sous-traitance générale liée aux dépenses de l'AG 2021 et du séminaire équipe ; augmentation des postes « loyer » (MDE ; MDBV, Plateau technique) (- 10 000 €)

Poste AUTRES SERVICES EXTERIEURS - 62 : Recours à l'intérim ; sous-traitance Formation « MOOC » ; frais de déplacement (retour vers une « normalité » par rapport à l'activité) et augmentation de l'activité (+ 64 000 €)

Poste IMPOTS ET TAXES - 63 : Poste quasi identique ; baisse de la cotisation professionnelle (transfert vers l'URSSAF) et Taxe sur les Salaires en lien avec l'activité.

Poste CHARGES DE PERSONNEL – 64 : Pour une meilleure lisibilité, cet écart tient compte de la réintégration de l'intéressement 2021 dans les charges de personnel ; Augmentation en lien avec l'activité et la croissance de l'équipe, embauche de 5 nouveaux salariés (47 salariés pour 37 ETP). Distribution d'une Prime Partage de la Valeur pour un montant globale de 110 000 € (171 000 €)

Poste DOTATIONS AMORTISSEMENTS – 68 : Fabrication de maquettes pour le plateau technique ; Achat de matériel informatique ; Travaux de la MDBV. Nous avons également des subventions d'équipement en lien avec ces investissements (Ville de Chambéry ; Fondation BTP ; CGSBTPSE) (+7000 €)

Nous arrivons donc à un résultat d'exploitation 2022 de 22 749.45 €

Le montant des produits financiers s'élève à 4.37 €.
Le montant des charges financières s'élève à 97.06 €.

Le résultat financier 2022 est donc de – 92.69 €

Les produits exceptionnels s'élèvent à 26 147.29 €
Les charges exceptionnelles s'élèvent à 11 374.44 €

Le résultat exceptionnel 2022 est donc de 14 772.85 €

A ce stade, nous intégrons l'Impôt sur les sociétés calculé sur le secteur lucratif, soit 4 053.00 €.
Le chiffre d'affaire du secteur lucratif s'élève à 1 131 884 €.

Le résultat final 2022 est positif de 33 376.61 €

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'entériner ces comptes et de voter l'affectation du résultat 2022 en report nouveau.